

Coopératives funéraires

# Un réseau de 150 000 propriétaires

Difficile à croire ? Pas moins de 150 000 personnes sont propriétaires de salons funéraires au Québec ! En fait, copropriétaires.

Par Serge Beaucher

Il s'agit des 150 000 membres de l'une ou l'autre des 29 coopératives funéraires qui ont pignon sur rue aux quatre coins de la province. C'est tout un réseau d'entreprises coopératives qui offrent des services comparables sinon supérieurs à ceux des entreprises funéraires privées, mais à 30% moins cher. Dans bien des cas, ces coopératives sont même à l'avant-garde des tendances dans l'industrie, notamment pour des services écologiques et des funérailles personnalisées (voir encadrés). Pas étonnant qu'elles constituent dorénavant le premier réseau funéraire en importance au Québec, avec près de 20% du marché!

«Ce qui distingue les coopératives des autres entreprises funéraires, c'est d'abord le mode de propriété, fait valoir Alain Leclerc, directeur général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, qui regroupe 25 établissements. L'organisation de ces entreprises appartient aux usagers, ajoute-t-il, à ceux qui en utilisent les services et qui, en tant que copropriétaires, participent à leur gouvernance selon le principe démocratique "un membre un vote".»

## Des services à meilleurs coûts

De plus, comme il s'agit d'entreprises à but non lucratif, il n'y a pas recherche de profit excessif. C'est ce qui permet aux coopératives d'offrir leurs services à meilleur coût que les entreprises funéraires traditionnelles. «Le prix moyen de funérailles au Québec est d'environ 5 600 \$, alors qu'il est en deçà de 4 000 \$ pour les coopératives, estime Alain Leclerc. L'économie représente facilement de 1 500 \$ à 2 000 \$ pour ceux qui utilisent les services d'une coopérative. Globalement, nos membres épargnent 14 M\$ par année.»

Ne serait-ce qu'en raison de ces chiffres, il n'est pas étonnant que les coopérati-

ves funéraires gagnent sans cesse du terrain sur leurs concurrentes du réseau privé. Tandis que le nombre de décès augmente de 1% par année au Québec, celui des décès traités par les coopératives s'accroît de 4% à 5%. Avec 10 000 décès sur 55 000, le réseau des coopératives est même passé devant les deux plus grands groupes au Québec.

## Une approche humaine

Mais la popularité croissante des coopératives ne s'explique pas que par les économies d'argent. «Dès qu'ils mettent les pieds dans nos salons et qu'ils

voient nos installations et nos façons de procéder, les gens veulent utiliser nos services», remarque Alain Leclerc. Les sondages menés par la Fédération des coopératives funéraires démontrent d'ailleurs que les gens apprécient particulièrement l'approche humaine caractéristique des coopératives. «Avec toutes les transformations dans les rites funéraires et devant les choix multiples que doivent faire les familles, le rôle de nos conseillers est fondamental, estime le directeur général. Nous dirigeons nos membres vers des choix qui correspondent à leurs valeurs et qui ne seront

## Abitibi-Témiscamingue

### Une coopérative funéraire certifiée écologique

Toutes les activités humaines laissent une empreinte environnementale. Même de simples funérailles. Mais il est possible de minimiser cette empreinte. La Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue, une coopérative, l'a bien compris. Non seulement elle s'est dotée d'une politique de développement durable voilà quelques années, mais elle est devenue, le printemps dernier, la première entreprise funéraire québécoise certifiée écologique.

Avec ses sept points de service couvrant toute la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (plus de 500 décès par an, 50% du marché), cela peut faire une bonne différence pour l'environnement. La certification internationale, accordée par l'organisme étatsunien Green Burial Council, assure que l'entreprise offre à sa clientèle un choix de cercueils et d'urnes écologiques (en bois certifié équitable, aucune pièce de métal, tissu intérieur biodégradable, ou en amidon de maïs pour les urnes). L'entreprise doit également proposer des produits d'embaumement moins toxiques que le formaldéhyde et permettre les veillées funèbres à domicile. «Personne ne nous a encore demandé de funérailles écologiques, mais nous avons vendu des

cercueils, surtout en préarrangements, à des membres encore assez jeunes, conscientisés à l'environnement», relate Patrick Blais, directeur général de la coopérative.

En plus de respecter les critères de la certification, la Résidence funéraire (comme plusieurs autres coopératives) paie les coûts de plantation d'un arbre pour chaque décès traité en cours d'année et d'un autre pour chaque bloc de 800 km parcouru par ses véhicules (220 000 km/an), ce qui en fait du transport carboneutre. Ces arbres sont plantés lors des activités de reboisement d'une coopérative forestière du Lac-Saint-Jean et d'une autre au Guatemala. Par ailleurs, depuis peu, la coopérative composte une partie des fleurs non récupérées par les familles après les funérailles, ce qui, à terme, représentera des tonnes de déchets soustraits à l'enfouissement, souligne le directeur général.

La Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue compte 20 employés à temps plein, autant à temps partiel et une centaine de membres bénévoles à titre d'hôtes et d'hôtesse dans les salons.



pas nécessairement associés à l'achat de biens et de services. »

Avec l'aide de la Fédération, le réseau des coopératives continue de croître. Des 300 salons funéraires existant au Québec, la majorité sont encore de petites entreprises familiales dont les propriétaires sont souvent vieillissants et sans relève. Les coopératives restent donc à l'affût des acquisitions possibles. « Pour la seule région de Montréal, nous avons un plan d'investissement de 15 M\$, explique M. Leclerc. Nous avons même des projets pour l'ouest du Canada, où il n'y a pratiquement pas de coopératives. »

#### **Desjardins, un partenaire apprécié**

« Le développement du réseau se fait avec l'aide du Mouvement Desjardins, souligne le directeur général. Desjardins est le partenaire financier de tous nos projets; ses investissements actuels dans nos coopératives – sous forme de prêts – représentent 30 M\$. » À noter que l'ensemble du réseau procure quelque 700 emplois au Québec. ■

## Coopérative funéraire de l'Estrie Des funérailles vraiment personnalisées

Conséquence du morcellement des croyances et des valeurs, beaucoup de gens veulent aujourd'hui souligner le départ d'un proche à leur façon, autrement que par la traditionnelle cérémonie religieuse à l'église. D'où la tendance de plus en plus marquée au sein de l'industrie d'offrir des funérailles personnalisées. La Coopérative funéraire de l'Estrie est certainement l'une des entreprises qui a poussé le plus loin ce concept, selon son directeur général, François Fouquet : « Que ce soit lors de l'exposition ou de la cérémonie d'adieu, nous voulons en faire un événement qui a un véritable sens pour la famille et qui représente vraiment l'esprit de la personne disparue. Il faut éviter que la famille se retrouve devant rien à la fin. »

Plus importante entreprise funéraire de l'Estrie, la coopérative funéraire regroupe plus de 20 000 membres et traite près de 900 décès par an, avec 70 employés à temps plein et à temps partiel. Elle a quatre centres de services en région et trois à Sherbrooke, dont le siège social qui constitue tout un complexe funéraire, avec son propre cimetière.

La particularité de la coopérative dans son approche personnalisée est qu'un représentant se déplace dans la famille du défunt pour élaborer avec elle le déroulement des funérailles. Tout est planifié ensemble, à partir de photos, d'anecdotes et de témoignages et avec une banque de musiques et de textes appropriés dont s'est dotée la coopérative. La cérémonie d'adieu peut comporter toute une gamme d'éléments variables, mais elle doit comprendre trois étapes : une commémoration qui célèbre la mémoire de la personne disparue, un hommage par un célébrant ou un proche et un rituel de départ. Par exemple, la famille se groupe autour d'une bougie allumée qui représente le défunt et, à la fin de la cérémonie, souffle la flamme pour symboliser le départ.

« Les gens se sentent concernés et l'émotion est toujours intense, assure M. Fouquet. Nous recevons d'ailleurs beaucoup de témoignages. Pour nous, c'est très exigeant, mais c'est aussi très gratifiant. »